

Tilly O'Neill-Gordon

Députée de Miramichi
www.tillygordon.com



-Restons branchés-

Concours de Photographie

**Mai
2009**

Chers électeurs,

Dans le but d'augmenter la visibilité de notre belle région et de favoriser le tourisme, la députée de Miramichi Tilly O'Neill-Gordon lance un appel à tous les photographes professionnels et amateurs du comté de Miramichi.

En effet, nous vous invitons à participer à notre premier Concours de photographie !

Nous sommes à la recherche de clichés qui représentent les quatre coins du comté de Miramichi tels que diverses activités culturelles, sportives, etc., des paysages et autres pour garnir les pages de notre prochain Calendrier.

Les photos choisies illustreront les quatre saisons et seront associées à un mois de l'année. Les noms des œuvres et des artistes seront mentionnés dans le Calendrier 2010, distribué à toutes les résidences de la circonscription. Vos photos, avec votre permission, pourraient également paraître dans d'autres outils de communications de Tilly O'Neill-Gordon.

INSCRIPTION ET PARTICIPATION

Aucun frais d'inscription n'est exigé, mais pour participer, vous devez préparer un dossier photographique comprenant :

- Une section « Identification personnelle », soit :
 - Votre nom et prénom
 - Votre adresse et numéro de téléphone*
 - La date
 - Une autorisation à utiliser vos photos avec la note suivante :

« J'atteste avoir pris connaissance des règlements du concours et cède mes épreuves et mes crédits photographiques à la députée de Miramichi Tilly O'Neill-Gordon, par le fait même, je l'autorise à utiliser mon matériel à des fins de promotion, de publication et/ou d'exposition et je la dégage de toute poursuite

judiciaire ou tout autre incident connexe pouvant survenir par suite de la promotion, de la publication et/ou de l'exposition de mes photographies. »

- Une section « Identification de la photo », soit :
 - Titre de la photo et nom du fichier correspondant
 - Date et lieu de la prise de vue
 - Courte description de la photographie

* En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, vos coordonnées ne seront pas divulguées et ne serviront qu'à contacter personnellement les personnes gagnantes.

Pour participer, faites nous parvenir vos photos par courriel à l'adresse suivante :
oneilt@parl.gc.ca.

Il n'y a pas de nombre limite de photographies à soumettre, mais toutes les photographies déposées doivent obligatoirement avoir été prises par le participant lui-même. Veuillez donc vous assurer de faire parvenir votre dossier complet
avant le
lundi 26 octobre 2009.

Bonne chance à tous !

Sincèrement,

Tilly

N'hésitez pas à transmettre le présent bulletin à d'autres personnes.
Si vous avez reçu d'un ami **Restons branchés** et que vous souhaitez vous y abonner
ou
si vous désirez mettre fin à votre abonnement,
ou encore
si vous avez des questions ou des commentaires à formuler, écrivez-moi à
oneilt@parl.gc.ca ou appelez-moi au 506-778-8448.